



JUZIERS *mag*

N° 4 - JUIN 2021



RÉAMÉNAGEMENT
PÔLE GARE P4

BUDGET COMMUNAL
P15

FÊTE DU GUINGUET
P19

Ville de 
JUZIERS



Ville de JUZIERS

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr
f Ville de Juziers

Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h

**Permanences du Maire et des adjoints
samedi matin sur rendez- vous.**

Ketty VARIN

Maire
ketty.varin@juziers.org

Cédric GUILLAUME

1^{er} adjoint
Conseiller communautaire
cedric.guillaume@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité
sylvie.saint-leger@juziers.org

Marcel LÉPINAY

Finances - Développement
économique
marcel.lepinay@juziers.org

Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative
Communication
helene.jannot@juziers.org

Bertrand QUILLERÉ

Urbanisme - Travaux
bertrand.quillere@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine
Cadre de vie
pascal.dreux@juziers.org

Alexandra PLOUZENNEC

Vie scolaire - Jeunesse
alexandra.plouzenne@juziers.org

Directrice de la publication : Ketty Varin
Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot
Conception graphique, rédaction et mise en page :
Mairie de Juziers, service communication
Crédit photos : service communication



Imprimé par SPEED Impression et Communication
Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié FSC 100%.
Dépôt légal à parution.

JUZIERS *mag* n°4 - Juin 2021

Edito du Maire

3

Communauté urbaine

4

Réaménagement du pôle Gare
Protocole financier et fiscal
Adoption du pacte de gouvernance
Budget GPS&O 2021
Sécurité routière
Gestion des déchets

Informations municipales

8

Carte d'identité électronique
Acquisition d'une parcelle rue des Louvetières
Gare - arrivée des bornes de validation

Cadre de vie

10

Faire de Juziers un village plaisant

Aménagement du territoire

13

Gestion des espaces verts communaux

Développement économique

14

Budget communal 2021
Partenariat avec le Conseil départemental 78
Présentation de la société Kangourou Kids

Solidarité

17

Voyage seniors 2021
Point vaccination

Culture

19

Fête du Guinguet
Juziers fait son cinéma
Fête de la musique
Rendez-vous de l'été

Enfance et Jeunesse

22

Ecole élémentaire - équipements numériques
Carte Imagine R - aides de la ville
Conseil Municipal des Enfants - actions
11-17 ans - vacances d'été

Portrait

25

Rencontre avec Terry Ozanne

Arrêt sur images

26

Tribune libre

29

Agenda

30



Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, plusieurs délibérations ont été adoptées. Tout d'abord, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti, estimant que la situation économique actuelle ne s'y prêtait pas.

Le budget 2021 a également été voté lors de cette séance actant ainsi par exemple : la rénovation des jeux square Baroche, la délocalisation du terrain de boule, la rénovation des murs du cimetière, l'achat de nouvelles décorations de Noël, l'achat de matériel nécessaire aux animations communales et associatives... Pour finir, afin de marquer notre engagement dans la rénovation de l'école élémentaire, sans pour autant grever notre budget 2021, le conseil municipal a donné son accord pour ouvrir une "autorisation de programme" permettant ainsi d'engager les dépenses mais d'étaler les paiements sur plusieurs années.

Côté travaux, vous avez pu constater que ce printemps 2021 est marqué par le démarrage de plusieurs chantiers sur notre commune : extension/renforcement/remplacement du réseau gaz rue d'Ablemont, de la scierie et quai Léon chausson, rénovation du pôle Gare, raccordement aux réseaux eau, électricité, gaz, téléphone de la nouvelle résidence square Baroche qui sera livrée courant d'été.

Je sais à quel point la réalisation de tels travaux est perturbante. Et pourtant, ce désagrément passager n'a vocation, à terme, qu'à améliorer notre quotidien. Aussi, je profite de cet édito pour vous remercier de la patience dont vous avez déjà fait preuve... patience qu'il faudra encore garder quelques semaines.

Comme vous le savez, les 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections départementales et régionales. Vous avez tous reçu la

documentation des différents candidats, il ne vous a donc pas échappé qu'une conseillère municipale brigue un siège de conseillère départementale. A quelques jours des élections il paraît important de préciser que son engagement reste le sien et qu'à ce titre, il n'implique nullement le conseil municipal, qui je le rappelle reste un groupe sans étiquette au service des Juziérois.

Côté Covid, les choses s'améliorent. Les dernières annonces du Gouvernement me laissent penser que nous sommes sur la bonne voie. C'est pourquoi, nous continuons coûte que coûte à programmer des manifestations afin de maintenir une dynamique et de vous apporter des divertissements en cette période délicate... manifestations, que nous pourrions devoir annuler si nous n'avions pas d'autre choix.

Nous sommes convaincus qu'en ces temps difficiles que nous vivons depuis plus d'un an, il est plus que jamais important de garder l'envie de partager des moments festifs ensemble. C'est pourquoi, lors du vote du budget, nous avons acté une enveloppe pour l'institution d'une nouvelle fête juziéroise. Cette fête se déroulera en septembre, sa thématique sera celle du vin pour rappeler l'histoire de notre commune... je vous laisse découvrir dans la suite de cette édition l'article qui y est consacré.

Je finirai cet édito en vous souhaitant à tous un très bel été, à la hauteur de vos envies... de repos, de dépaysement, de bricolage, de petits moments simples de partage avec vos proches.

Ketty Varin
Maire

RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE



Depuis le 26 avril, le Pôle Gare de Juziers se transforme pour améliorer l'expérience des usagers. Ces travaux, financés par la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et IDF Mobilités, consistent à réaménager les alentours de la gare avec pour objectifs de favoriser les mobilités douces, sécuriser les piétons, améliorer le confort des usagers et l'accessibilité à la gare, en particulier aux personnes à mobilité réduite.

Le coût total de ce chantier s'élève à 774 312 € TTC, financé à hauteur de 54% par la communauté urbaine GPS&O et de 46% par Ile-de-France Mobilités. La durée des travaux est estimée à 6 mois.

Le quartier de la gare de Juziers en plein renouveau !

Les travaux de réaménagement, qui ont débuté le 26 avril, vont améliorer significativement le quotidien des voyageurs en :

● Favorisant les mobilités douces

Stationnements vélos - arceaux abrités et consigne sécurisée - avec station de gonflage.

● Améliorant le confort des usagers

Accès à la gare, quais et abribus aux normes PMR avec bancs.

● Simplifiant les accès

Bus, vélos, piétons et véhicules particuliers.

● Diversifiant l'offre de stationnement

Réaménagement de places PMR, taxi, dépose-minute, implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et réfection du parking sud.

● Sécurisant les piétons

Création d'un plateau surélevé sur le parvis.

Conscients de la gêne occasionnée par cette période de travaux, nous restons vigilants au bon déroulement de ces derniers pour qu'ils aient le moins d'impact possible sur le quotidien de chacun et se terminent dans les délais annoncés.

GRAND PARIS SEINE & OISE
améliore votre cadre de vie

ICI RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE DE JUZIERS
DÉBUT DES TRAVAUX : AVRIL 2021
DURÉE PRÉVISIONNELLE : 6 MOIS
MONTANT : 774 312 € TTC

FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES
Stationnements vélo (arceaux abrités et consigne sécurisée) avec station de gonflage

AMÉLIORER LE CONFORT DES USAGERS
Accès à la gare, quais et abribus aux normes PMR avec bancs

SIMPLIFIER LES ACCÈS
Bus, vélos, piétons et véhicules particuliers

DIVERSIFIER L'OFFRE DE STATIONNEMENT
Création de places PMR, taxi, dépose-minute, implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et réaménagement du parking sud

SÉCURISER LES PIÉTONS
Création d'un plateau surélevé sur le parvis

Ville de **JUZIERS**

EPAMSA

île de France **mobilités**

GRAND PARIS **SEINE & OISE**

PROTOCOLE FINANCIER ET FISCAL

Le 11 février, le conseil communautaire a enfin validé l'accord de régularisation financière permettant de solder le contentieux lié au protocole financier et fiscal.

Lors de la création de la communauté urbaine, la règle était celle du respect du principe de neutralité fiscale. C'est-à-dire que les charges transférées à GPS&O devaient être financées sans augmenter l'impôt ni impacter les budgets communaux.

Des attributions de compensation - AC - de neutralisation fiscale ont ainsi permis d'atteindre cet équilibre. Toutefois, ces transferts financiers n'ont pas été évalués dans les règles. En effet, l'obligation fixant à plus ou moins 15 % la variation maximale entre les AC instaurées par GPS&O et celles appliquées avant la création de la communauté urbaine n'a pas été respectée.

A la suite d'une saisine de sept communes s'estimant désavantagées - Andrésy, Chapet, Médan, Orgeval,

Triel, Vernouillet, Villennes sur Seine - le tribunal administratif a annulé le 23 mai 2019 le protocole financier général.

Dans ce contexte, la communauté urbaine a révisé son protocole en respectant la variation de +/- 15%. Puis un accord a été trouvé en début d'année avec les sept communes requérantes. Le conseil communautaire a ainsi pu voter une délibération fixant définitivement le montant des AC de neutralisation fiscale.

Le jugement du tribunal administratif concernant le protocole financier s'applique avec effet rétroactif.

Ainsi, pour la période 2016-2020, des régularisations doivent être opérées :

- **31 communes, dont Juziers, ne sont pas impactées** car l'écart entre

les AC héritées et les AC instaurées par GPS&O est resté dans la fourchette de variation de +/-15% ;

- **12 communes** bénéficient d'un reversement de 11,8 M€ ;

- **30 communes** vont devoir rembourser 3,4 M€ à GPS&O.

Quant aux attributions de compensation liées aux charges transférées et non évaluées, celles-ci sont en cours d'analyse par la CLECT - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées. Les résultats des travaux sont attendus dans les prochains mois et donneront lieu à un vote du conseil communautaire à l'automne 2021.

Dans l'intervalle, des AC provisoires ont été définies. Juziers percevra de GPS&O 395 044,14€ au titre de l'année 2021.

ADOPTION DU PACTE DE GOUVERNANCE

Le 17 juillet 2020, le conseil communautaire de GPS&O se prononçait favorablement sur le principe de l'élaboration d'un pacte de gouvernance communautaire. Il s'agit d'un document qui a pour objet de clarifier le cadre du dialogue entre les communes et l'intercommunalité.

Malgré un calendrier contraint - l'article L. 5211-11-2 du code général des collectivités territoriales impose en effet aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui ont fait le choix d'un pacte de gouvernance de l'adopter dans les 9 mois de l'installation des conseils municipaux - le texte a été élaboré dans les temps et voté par l'ensemble des

communes et, en dernier lieu, par le conseil communautaire le 25 mars dernier.

Le pacte favorise une meilleure expression des identités et des diversités afin que chaque commune puisse participer à la vie communautaire et s'agréger aux projets communs.

Innovateur, le pacte propose notamment la tenue de conférences territoriales qui visent à rapprocher l'intercommunalité et les communes lors de débats locaux sur des thématiques particulières ou transversales.

BUDGET GPS&O 2021

LA COMMUNAUTÉ URBAINE SE RECENTRE SUR SES PRIORITÉS

Adopté à une nette majorité le jeudi 15 avril, le budget 2021 s'inscrit dans un contexte économique contraint, accentué par la crise sanitaire. Si l'heure est aux économies, des financements à la hauteur des enjeux restent programmés en faveur des projets prioritaires de GPS&O : l'accompagnement de l'arrivée d'Eole et le renouvellement urbain d'abord, la transition écologique et les mobilités durables ensuite.

Des investissements recentrés

Le budget consacré à l'investissement est estimé à 91 M€, dont 52,8 M€ dédiés aux projets prioritaires du territoire.

Ces derniers se concentrent principalement autour des quatre axes :

● Eole

7,5 M€ de dépenses - 1,8 M€ de recettes dont 350 000 € du Département des Yvelines - portant notamment sur l'aménagement de neuf pôles d'échanges multimodaux dans les gares desservies par la future ligne RER E et la structuration des quartiers de gare.

● Renouvellement urbain

6,7 M€ de dépenses - 2,7 M€ de recettes dont 2,1 M€ du Département des Yvelines - pour la création et/ou la rénovation de voiries et d'espaces publics, la conception des projets urbains, la réhabilitation et/ou reconstruction de l'habitat existant, l'accompagnement à la remise en état des copropriétés dégradées...

● Pratique du vélo

2,5 M€ de dépenses dont 0,9 M€ pour le plan vélo - aménagement ou rénovation d'itinéraires cyclables - et 0,2 M€ pour le stationnement vélo.

● Gestion des espaces publics

24,9 M€ d'investissements - 11,4 M€ de recettes - en faveur de travaux d'aménagement de voirie, entretien et renouvellement de voirie et équipements associés, éclairage public et signalétique.

Les autres priorités retenues

Cinq autres secteurs bénéficieront d'investissements importants :

● Culture

800 000 € destinés à l'entretien des huit équipements culturels ;

● Développement économique

2 M€ pour l'acquisition foncière de terrains pour l'implantation de futures entreprises et l'abondement du Fonds résilience de la région Ile-de-France ;

● Gestion des déchets

4 M€ - 1,1 M€ de fourniture de bacs, 1,9 M€ d'installation de points d'apport volontaire enterrés, 600 000 € de travaux concernant les déchetteries, 400 000 € de dépenses diverses ;

● Sports

3,2 M€ pour l'entretien des onze piscines, de la patinoire, du stade nautique et du site de la Butte Verte ;

● Habitat

3,2 M€ de dépenses pour les plans de sauvegarde du Val Fourré, le plan "Habiter mieux", les travaux dans les aires d'accueil des gens du voyage à Buchelay et Vernouillet.

Des dépenses de fonctionnement mieux maîtrisées

En section de fonctionnement, les recettes diminuent à 263,8 M€ en 2021 contre 267,9 M€ en 2020. Alors

qu'elles représentaient 640 € par habitant en 2019, elles se limitent désormais à 625 € par habitant.

Les principales ressources sont :

● La fiscalité des entreprises

83,7 M€ ;

● La fiscalité des ménages

58,9 M€ - composée principalement de la taxe d'habitation - 58,5 M€ ;

● La fiscalité des déchets

42,4 M€ ;

● Les dotations de compensation

26,8 M€.

Dans le même temps, la dotation globale de fonctionnement - DGF - poursuit sa diminution avec 42,2 M€ en 2021 contre 42,7 M€ en 2020.

Pour équilibrer la situation, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est nécessaire, notamment en ce qui concerne les charges à caractère général plafonnées à 91 M€, tout comme les dépenses de personnel limitées à 48,8 M€.

UN BUDGET MAÎTRISÉ D'UN MONTANT DE 357 M€



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est l'affaire de tous. La municipalité a décidé de supprimer la priorité à droite, dangereuse, située à l'intersection de l'avenue de Paris et de la rue du Pont.

En effet, cette priorité, placée en sortie de virage, surprenait bon nombre de conducteurs circulant avenue de Paris. De sorte que, même prioritaires, les automobilistes empruntant la rue du Pont en direction de Gargenville n'étaient pas sereins et hésitaient au moment de s'engager sur la route départementale.

Dans ces conditions, pour préserver la sécurité de tous, y compris celle des cyclistes évoluant sur la piste cyclable, la municipalité a décidé de matérialiser un "Stop" rue du Pont.

Le nouveau dispositif est effectif depuis le 16 avril dernier. Il a été décidé de faire de même au carrefour de l'avenue de Paris et de la rue de l'Eglise. Un arrêté a été pris en ce sens pour une effectivité dans les prochaines semaines.



Stop de la rue du Pont

GESTION DES DÉCHETS

Raphaël Cognet, président de GPS&O, lance une expérimentation sur la gestion des déchets en laissant l'accès aux habitants, des 12 déchetteries du territoire.

Ainsi, du 3 mai au 31 décembre 2021, tous les habitants de la communauté urbaine pourront avoir accès à l'ensemble des 12 déchetteries du territoire, quelle que soit leur commune d'appartenance.



Un premier bilan de cette expérimentation permettra d'ajuster voire de pérenniser ce service en 2022.

Pour rappel, l'accès aux déchetteries se fait désormais sans limitation du nombre de passages et sans rendez-vous.

Les déchetteries les plus proches de Juziers

Gargenville
Epône
Limay.
Aubergenville
Les Mureaux

LE PNRVF VALORISE SON PATRIMOINE BÂTI

DISPOSITIF D'AIDES FINANCIÈRES

Le Parc naturel régional du Vexin français propose, à destination des particuliers, des dispositifs d'accompagnement financiers spécifiques.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti, le PNRVF propose aux particuliers une aide pour des travaux de restauration des murs de clôture et des façades selon certaines conditions.

Pour les murs, sont éligibles :

- **Les travaux de restauration et réhabilitation** des murs de clôture construits en moellons traités à pierre vue ou en pierre de taille ou en moellons enduits sur crêtes, y compris les ouvrages de couronnement, grilles en fers forgés et portail en bois de fabrication artisanale, à l'exclusion de murs de clôture totalement enduits
- **La création de murs** en moellons appareillés et/ou jointoyés à l'identique des ouvrages limitrophes dans le cas de travaux de construction d'un mur de clôture neuf, justifiés par une continuité de traitement avec des murs existants en moellons et par un intérêt particulier en termes de paysage urbain ou rural.

Pour les façades, sont éligibles :

- **Les travaux de restauration de façades** enduites ou à pierres vues y compris les travaux d'accompagnements annexes de menuiserie en bois ou ferronnerie de fabrication artisanale, zinguerie et peinture, à l'exclusion des ouvrages de couverture ou situés au niveau des couvertures.

"Guide des aides" à consulter sur : pnr-vexin-francais.fr

CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE

L'année 2021 va être marquée par une petite révolution en matière d'état-civil : c'est en effet le 2 août prochain que sera généralisée la carte nationale d'identité électronique -CNIE.

De quoi s'agit-il ?

Cette carte est au format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique où figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, portrait et empreintes digitales. Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée. Elle contiendra également l'adresse du titulaire ou les adresses pour les enfants en garde partagée.

Les modalités d'instruction et de délivrance sont identiques à celles des passeports - double vérification des empreintes, à l'instruction et à la délivrance du titre.

Les cartes nationales d'identité actuelles valides pourront être utilisées pendant une dizaine d'années, jusqu'à 2031. Depuis le 31 mai 2021, les CNIE sont mises en œuvre dans tous les départements d'Ile-de-France.



PROPOSEZ VOTRE ARBRE COUP DE CŒUR

La crise sanitaire fait ressentir, plus que jamais, l'importance des espaces verts et boisés dans notre bien-être quotidien.

Les arbres, figures emblématiques de ces espaces et véritables poumons verts de la planète, nous émerveillent par leur envergure, leur histoire ou leur singularité.

En Île-de-France, les arbres recouvrent un quart de la surface de la région ! C'est pour valoriser ce patrimoine naturel que l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France - AEV - est l'opérateur régional du concours "Arbre de l'année".

Elle invite familles, communes, associations, écoles ou encore entreprises à proposer leur arbre coup de cœur.

Le but ?

Qu'il devienne l'arbre francilien 2021 ! Alors, vous aussi, tentez votre chance et faites découvrir le plus bel arbre de votre commune ! Nous vous invitons à candidater avant le 24 août 2021 sur le site www.arbredelannee.com



PROTECTION DES ESPACES VERTS ACQUISITION D'UNE PARCELLE RUE DES LOUVETIÈRES

Lors du conseil municipal du 8 avril dernier, il a été décidé d'acquérir la parcelle cadastrée AC 152 située rue des Louvetières, d'une surface de 687 m², pour un prix de 40 000 €.

La parcelle, qui est actuellement un verger mais qui est constructible, est contiguë à deux terrains appartenant déjà à la commune. Ainsi, nous allons pouvoir disposer

d'un terrain d'un seul tenant d'une surface de 1 620 m².

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de notre politique consistant à stopper ou, à tout du moins, rendre plus difficile l'urbanisation des terrains situés dans l'OAP des Louvetières ; les lieux ne se prêtant pas à une urbanisation galopante pour les raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer dans les numéros précédents de ce bulletin.

Elle répond également à nos engagements électoraux en matière de valorisation des espaces verts puisque nous nous sommes donnés comme conduite d'acquérir, tout au long de notre mandat, les vergers mis en vente (à des prix raisonnables) afin de les préserver.

A terme, et toujours conformément à nos engagements, nous avons l'intention d'y implanter soit des jardins potagers partagés, des vergers, des vignes...



GARE DE JUZIERS ARRIVÉE DES BORNES DE VALIDATION



Cela n'a pas pu échapper aux usagers réguliers de la ligne J, la gare de Juziers a été équipée de portes de validation. Ce nouvel équipement est bi-technologique. Il peut traiter à la fois des tickets et des Pass Navigo.

Ces nouveaux équipements permettent :

- de vérifier si l'utilisateur possède un titre de transport valide.

La fraude en Ile-de-France représente 63 millions d'euros de manque à gagner chaque année.

- de mieux gérer les flux en gare : ce nouveau système de validation "intelligent" permet une meilleure comptabilisation des voyageurs.

LE BAC SUR LA SEINE

MENTION "TRÈS BIEN"

Depuis le 17 avril, le bac a repris du service et propose des traversées gratuites vers Auberjenville.

Le bac est accessible à pied ou à vélo, tous les week-ends et jours fériés, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, jusqu'au 10 octobre inclus.

Les traversées sont limitées à 8 passagers.

Pendant les mois de juillet et août, profitez des balades autour de l'île de Juziers les week-ends et jours fériés de 10h à 11h.

Réervations au 01 30 90 45 83 ou 01 30 90 45 85

FAIRE DE JUZIERS UN VILLAGE PLAISANT

Les potagers au village

Nous travaillons à mettre en place des jardins potagers partagés, afin de (re)sensibiliser les juziérois à la biodiversité, en utilisant des espaces publics à valoriser.

Ce projet vise à revenir à une alimentation saine, à renforcer le lien social et l'autonomie. L'association la SEVE (Savoirs Écologiques et Valorisations Environ-

nementales), basée à Sailly, nous accompagne dans cette démarche en trois étapes :

- **la vision**, servant à établir la raison d'être du projet.
- **l'élaboration**, dont la phase principale est la collecte d'informations auprès des éléments du village - école, restaurant scolaire, centre de loisirs, seniors, jeunesse, services municipaux, associations, jardiniers

indépendants - afin de tisser des liens et trouver des lieux.

- **la réalisation**, impliquant la formation.

Calendrier

- **Mai** : analyse fonctionnelle des informations de la collecte.
- **Juin** : configuration et esthétique du premier jardin
- **Septembre** : lancement des actions.

Et les fleurs

Les fleurs sont de retour en centre-ville ; elles égaient nos parcours habituels et nos flâneries, de l'avenue Jean Marion jusqu'au pont de chemin de fer en passant par la rue Janine Vins, et vont nous accompagner jusqu'à l'automne.

Ces fleurs, dont la beauté et la délicatesse embellissent notre quotidien, nous inciteront sans aucun doute à maintenir la propreté de nos rues afin d'en préserver le charme.



Quiétude des dimanches et jours fériés

Après le labeur et les occupations de la semaine, nous aspirons tous à une certaine tranquillité et il se trouve que les dimanches et jours fériés sont les moments qui s'y prêtent le mieux.

Ces jours-là, chacun a droit au calme, à la quiétude et il est bien évident que le rugissement tonitruant d'une tronçonneuse, le vrombissement aiguë d'un rotofil, le bourdonnement retentissant d'une tondeuse, le mugissement déchirant d'une perceuse ou le crissement strident d'une scie

électrique, sont un frein certain à la sérénité !

Nous sommes tous logés à la même enseigne et les règles de vie commune à Juziers n'ont rien d'extraordinaire :

- **les activités de bricolage et d'entretien de terrain ne sont autorisées qu'entre 10h et 12h les dimanches et jours fériés.**

La municipalité est persuadée que les raisons pour lesquelles il y a des manquements sont :

- **une simple méconnaissance des horaires**, l'oubli de ces horaires

Le repos est une nécessité pour tous et les rapports de bon voisinage sont un des éléments essentiels de notre qualité de vie. Si des lois déterminent nos droits et nos devoirs, un peu de respect et beaucoup de bon sens permettent aussi de ne pas infliger aux autres ce que nous n'aimons pas subir nous-mêmes.

N'hésitez pas à perdre quelques minutes pour consulter ces horaires, tout le monde y gagnera.



Village prudent

Compte tenu du nombre croissant de véhicules, il est devenu impératif d'éradiquer les comportements dangereux au volant et en premier lieu les dépassements de vitesse. Faut-il mettre des obstacles pour

faire cesser ces abus ?
Ou devons-nous aller jusqu'à installer des radars dans le village ?

Pour rappel : il existe un périmètre "zone 30" - voir plan ci-dessus.

Au demeurant, si l'on trouve toujours de "bonnes raisons" pour rouler au-delà de la vitesse indiquée en semaine, la municipalité est à la recherche d'explications pour ces excès, nombreux, le samedi et le dimanche !

La voie pédestre

Les sentes, qui font partie de notre patrimoine et de notre Histoire, sont un bon moyen de redécouvrir notre village en prenant le temps d'y musarder pendant nos loisirs, en les empruntant comme raccourcis agréables lors de nos déplacements ; par exemple, pour accompagner les enfants à l'école en leur faisant découvrir la nature, comme certains le font déjà.

Quels sont les avantages ?

sérénité, santé, proximité de la nature, développement du goût de l'effort, enseignement, lien social, moins de pollution, pas de risque automobile.



Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD
compte nikel

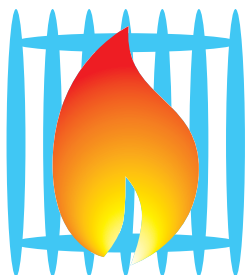
Horaires
Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h Samedi : 7h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 22h Dimanche : 8h - 14h

Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier



3 Rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99

ETS F. MOREAU



Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage



PROFESSIONNEL DU GAZ

RGE



Chauffage+

01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine

Mar, Mer,
Jeu, Ven,
Sam :
De 7h à 13h
et de 15h30
à 19h30



Dimanche
De 7h
à 12h45

Tél. : 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers



GESTION DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Pour la gestion des résidus verts jusqu'alors stockés de manière anarchique sur un terrain ne nous appartenant pas, la municipalité a aménagé une parcelle située rue des Aulnaies.

La ville compte de nombreux espace à entretenir - les sentes, les terrains communaux, le parc des écoles - engendrant la gestion d'une certaine quantité de déchets verts.

Les déchets verts communaux proviennent des tontes de pelouse et fauchage, du ramassage des feuilles mortes, de la taille d'arbustes, haies... et de l'élagage d'arbres.

Aménagement d'un espace dédié à la gestion des déchets verts communaux.

Acquises par voie de préemption via la SAFER en 2020, plusieurs parcelles situées au bout de la rue des Aulnaies sont en cours d'aménagement. Toute zone boisée devant être entretenue, le terrain a été nettoyé. Les arbressains ont été conservés, le verger préexistant élagué.

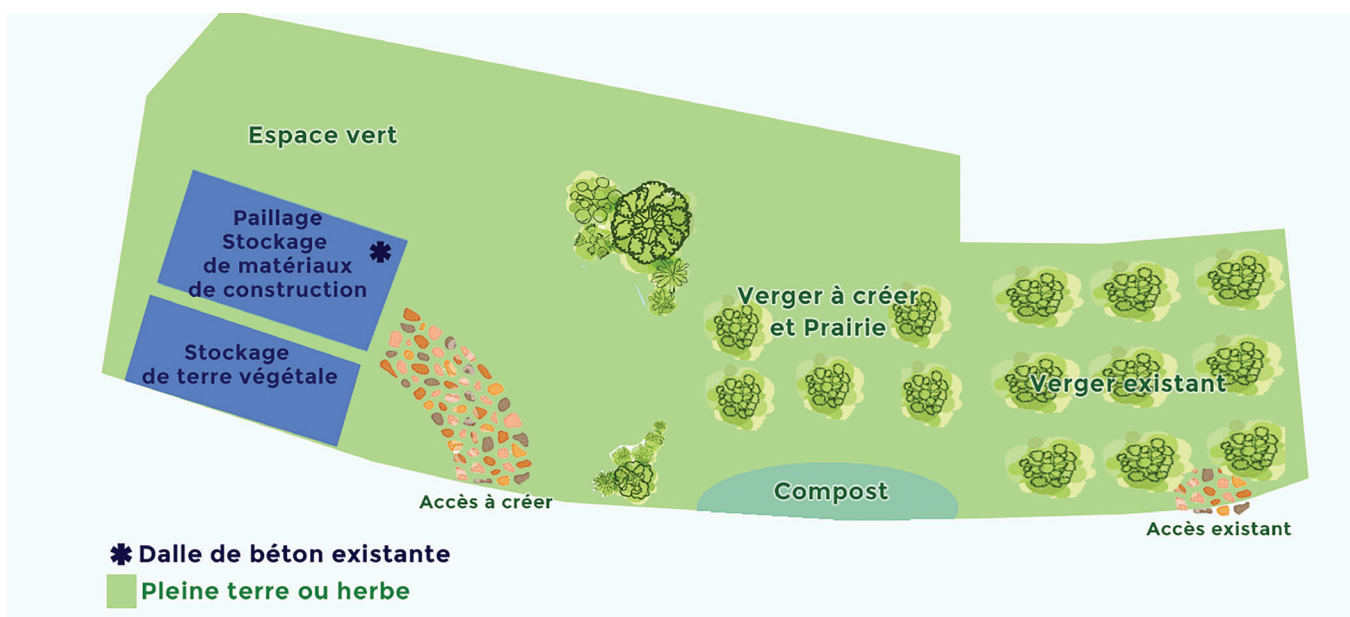
Sur la plateforme, il est prévu :

- le stockage ponctuel de branches pour du paillis

- la réalisation d'une aire de compost de moins de 3m³ - le service espaces verts ayant recours majoritairement au mulching, technique de tonte sans ramassage de l'herbe

- stockage de terre végétale
- stockage de matériel pour l'entretien des bâtiments communaux.

Vous trouverez ci-dessous un plan de l'aménagement de la zone fonctionnelle dès la rentrée 2021.



BUDGET PRINCIPAL
8 641 625.35€
=
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
5 503 135,46 €
+
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
3 138 489,89 €

AUTOFINANCEMENT

**EN EXCÉDENT
DE FONCTIONNEMENT**
2 002 481,06 €

**EN EXCÉDENT
D'INVESTISSEMENT**
183 381,94 €

EMPRUNT

ENCOURS DE LA DETTE
515 € / HABITANT
**MOYENNE DES COMMUNES
DE MÊME STRATE**
3 500 À 5 000 HABITANTS
795€ / HABITANT

REMBOURSEMENT DE LA DETTE :

**LA CAPACITÉ
DE DÉSENDETTEMENT
DE LA COMMUNE EST DE 5 ANS**
SITUATION CONFORTABLE = 8 ANS,
LIMITE À NE PAS DÉPASSER = 12 ANS.

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



Administration générale

- Remboursement emprunt
- Résultat assainissement
- Remboursement caution
- Achat de matériel pour les élections
- Achat de matériel informatique
- Hall d'accueil



Culture, vie associative et communication

- Achat de matériel d'expositions, de sonorisation
- Illuminations de Noël : achat de nouveaux décors
- Bibliothèque Rose Bily : mise en place du portail Web du catalogue de la bibliothèque avec réservation



Environnement, patrimoine et cadre de vie

- Etude et réalisation de jardins partagés
- Aménagement du jardin Besch
- Eglise : préparation d'un nouveau marché de travaux
- Pose de jardinières centre-ville et lavoirs
- Aménagement de l'entrée de ville
- Mise en place d'une signalétique dans les sentes communales



Entretien

- Achat de matériel de cuisine

Jeunesse et vie scolaire

- Réfection du parc de jeux du Parc des Sergenteries
- Mise en place des projets du CME
- Classe numérique - tablette -
- Achat de matériel informatique pour l'école élémentaire
- Evolution du logiciel Concerto
- Achat de l'arbre du CME



Services aux personnes et solidarité

- Relevage de concessions au cimetière



Services techniques

- Aménagement du hall de la mairie
- Aménagement d'un terrain rue des Aulnaies
- Mise en place d'un éclairage LED dans les écoles
- Mise aux normes des toilettes des écoles et de la mairie
- Réfection d'un mur rue Blanche Pierre
- Aménagement au cimetière



Travaux et urbanisme

- Acquisition de la parcelle AC n° 126
- Acquisition de la parcelle AC n° 152

IMPÔTS FONCIERS

PAS D'AUGMENTATION EN 2021 DES TAUX COMMUNAUX



BUDGET COMMUNAL

RIGUEUR, ÉQUILIBRE ET NOUVEAUX PROJETS

Le budget 2021 de la commune s'inscrit dans un contexte économique exceptionnel et un environnement sanitaire incertain. Mais l'objectif reste fidèle à la politique volontariste de la Municipalité : continuer à investir pour améliorer le cadre de vie des Juziérois.

Les finances de la ville sont saines et gérées de manière rigoureuse. Malgré les réformes de l'Etat qui impactent le budget communal, la municipalité maîtrise ses dépenses de fonctionnement au sein des services municipaux et dans chaque commission.

Le conseil municipal a souhaité reconduire, à l'unanimité, les taux communaux d'imposition de 2020 et ainsi ne pas augmen-

ter les impôts, ceci pour marquer sa solidarité par rapport à la crise sanitaire actuelle.

Toutefois, bien que les taux communaux sur le foncier bâti et non-bâti ne présenteront pas d'augmentation sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière, les bases votées par l'Etat ont quant à elles augmentées.

Il sera donc très important de mener une interprétation détaillée

de votre feuille d'imposition où vous constaterez que des taux différents peuvent être appliqués par la commune, le département et l'intercommunalité.

Vos élus œuvrent avec force et conviction pour valoriser les nombreux atouts de la commune. Ils affirment leur volonté de changement et d'investissement pour construire une ville plus verte, plus solidaire et plus démocratique.

PARTENARIAT CD 78

POUR SAUVER LE COMMERCE LOCAL

Face aux conséquences économiques de la crise de la Covid-19, la Ville de Juziers a souhaité adhérer au dispositif d'aide d'urgence de 15 millions d'euros mis en place par le Conseil départemental des Yvelines visant à accompagner et soutenir les commerçants et artisans.

Dans l'objectif de maintenir l'emploi de l'ensemble du tissu commercial sur la commune, le conseil municipal, en date du 11 mars dernier, a autorisé Madame le maire à solliciter une aide de 38 881 euros au Conseil départemental des Yvelines.

Cette demande rentre dans le cadre du dispositif départemental d'aide d'urgence visant à accompagner le bloc communal dans le soutien de ses commerçants et artisans pour faire face à leurs échéances immobilières.

Huit demandes financières ont été instruites par la mairie répondant aux critères fixés par le règlement du dispositif.

KANGOUROU KIDS

Un service de garde d'enfants à domicile

Leader spécialiste de la garde d'enfants à domicile en France, Kangourou Kids est désormais présent dans le nord des Yvelines en s'installant dans l'espace de coworking situé 2 bis avenue de la Gare à Juziers. Elle offre un service de garde d'enfants sur mesure en s'adaptant aux besoins de chaque famille pour trouver une nounou qualifiée conforme aux exigences des parents et à proximité du domicile. Agile, réactive et rassurante, l'agence est soucieuse de maintenir un lien de confiance fort avec les familles. Elle est à votre service du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Vous recherchez une baby-sitter, une personne en charge de l'entrée ou la sortie de l'école de votre enfant, une aide aux devoirs ou alors quelqu'un qui donnera le bain à votre bébé, réalisez alors un devis en ligne sur le site internet ou contactez par téléphone l'agence juziéroise.

Saad LECHGUER, responsable de l'agence, est à votre écoute pour vous apporter la solution la plus adaptée à votre situation.

01 73 89 00 16
[mantes-la-jolie.kangouroukids.fr/
contact.nord.78@kangouroukids.fr](mailto:mantes-la-jolie.kangouroukids.fr/contact.nord.78@kangouroukids.fr)

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : entgoron@gmail.com

ETS FAUCON S.A.R.L.



Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport

Tél.: 01 30 93 61 31

Fax.: 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE



Coach et Vous

Sophrologue et Coach de vie
accompagnement vers le "mieux-être"

Vous souhaitez mieux gérer votre stress et vos émotions, ou
vous défendre et prendre soin de vous ?

36, chemin du Mesnil
06 52 00 87 26

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com



DENIS COUVERTURE ZINGUERIE

20 Avenue Jean Marion
78820 JUZIERS



David DENIS

Couvreur - Zingueur

david.denis95@sfr.fr

06 78 87 29 90

01 34 75 64 70



SOLUTION MÉNAGE

**Ménage, Repassage, Vitres,
Collecte et livraison de linge repassé...**

RÉDUCTION D'IMPÔTS 50%

Depuis 2014, Solution Ménage est le spécialiste prêt de chez vous !

Nos agences de Meulan-en-Yvelines et de Gargenville sont à votre disposition.

aurelienmiche@gmail.com

www.solution-menage.fr

01 74 10 05 49



VOYAGE DES SENIORS

DESTINATION LA CÔTE D'OPALE : CAP OU PAS CAP ?

Initialement prévu du 15 au 22 mai 2020, le voyage des seniors a été annulé en raison des conditions sanitaires. Il a donc été reporté du 26 juin au 3 juillet 2021.

Les personnes inscrites au voyage proposé en 2020 ont été prioritaires pour s'inscrire à celui organisé cette année.

Paysages, histoire, gastronomie, culture de la fête et de l'accueil... Et quel peuple ! Vous ne le saviez peut-être pas encore, mais vous allez adorer le Nord. Ça tombe plutôt bien, on propose aux 31 Juziérois inscrits au voyage de partir en terre inconnue, aux pays des Capenoules, ces "voyous" du Nord qui vous entraîneront au carnaval ! La commune de Juziers et l'Agence nationale pour les chèques vacances s'associent à nouveau pour mettre en place un séjour de qualité au village vacances "le Cap d'Opale" à Ambleteuse.

Activités au programme :

- Villes côtières : Ambleteuse et Audresselles - villages de pêcheurs.

- Découverte des dunes de la Slack, du Cap Blanc Nez et du Cap Gris Nez.

- Journée à Bruges en Belgique - les halles, la basilique de Saint Sang, le vieux marché aux poissons, le lac Minnewater, les canaux de la petite Venise du Nord en bateau.

- Visite de la station balnéaire de Wimereux et la ville de Boulogne sur Mer.

- Promenade en barque dans les marais de Saint-Omer.

Au retour de vos vacances, vos amis trouveront vos photos de la plage du Cap Blanc-Nez à couper le souffle ! Vive le Nord !

A l'issue du voyage, un goûter sera organisé pour partager les souvenirs du voyage 2021 au pays des ch'tis et présenter les projets de la destination 2022.

Bon voyage !



Vaccination

On ne lâche rien !

Avec l'appui de l'association Odyssée située à Epône, la ville de Juziers reste très engagée dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Plus de 120 personnes de plus de 70 ans ont été vaccinées dont des personnes fragiles, isolées ou éloignées du monde digital.

Afin de soutenir les publics les plus vulnérables face au virus et les aider à accéder à la vaccination, le centre communal d'action sociale reste mobilisé quotidiennement. Dès la mi-janvier, le CCAS s'est organisé pour mettre en place un service d'aide à la prise de rendez-vous. Si le faible nombre de créneaux ouverts a rendu la démarche difficile les deux premiers mois, aujourd'hui, le rendez-vous est effectif quelques jours après la demande. Toutes les personnes qui ont contacté la mairie ont pu être aidées pour obtenir un rendez-vous et se faire vacciner.

Le transport des candidats à la vaccination a également été organisé par le CCAS. Un groupe de bénévoles les accompagne vers le centre de vaccination de Mantes-la-Jolie. La municipalité tient à exprimer ses plus vifs remerciements aux personnes engagées bénévolement dans la campagne de vaccination juziéroise.



BCG-éco
Bois - Chauffage - Granulés

Spécialiste
du Poêle à Granule & Bois



VENTE • INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE

Certifié
RGE
Quali Bois
2017

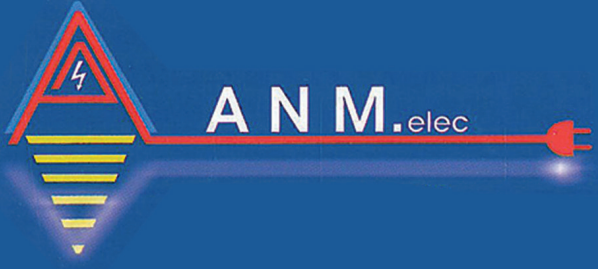
35, rue Blanche Pierre
78820 JUZIERS
06 08 41 77 40
www.chauffage-bois-granule.com

**MENUISERIE
LEBREDONCHEL**



Tout agencement
Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS
tél : 01 34 75 26 92



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51
anmelec@voila.fr
8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

ETS ALMIN HORTICULTEUR



**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX



LA FÊTE DU GUINGUET

JUZIERS, TERRES DE VIGNES

Le 25 septembre prochain aura lieu la 1^{ère} édition de la Fête du Guinguet

Saviez-vous qu'il fut un temps où Juziers était couvert de vignes et où l'on fabriquait un vin qui s'exportait jusqu'en Angleterre ?

Disparues notamment à cause du Phylloxera - puceron de la vigne - et de la concurrence des vins du sud, il reste néanmoins de nombreuses traces de ce passé viticole, comme les caves creusées à même la roche calcaire, le nom de la rue des "Grandes Vignes", et de nombreux pieds de vignes qui se trouvent encore dans nos jardins.

Il y a 6 ans, des pieds de vignes ont été replantés au Coteaux des Girouards, pour faire revivre ce passé. **La 1^{ère} récolte, organisée par l'association JDH, a eu lieu en septembre 2020.** Dans cette continuité, **pour faire rayonner et rendre hommage au patrimoine de notre ville, nous organisons au mois de septembre une grande fête autour de la thématique de la vigne :**

la Fête du Guinquet !

Au programme :

Balade, spectacles de rues, exposition, marché artisanal, concert...

Tenez-vous donc prêts à faire la fête et découvrir l'étonnant passé de Juziers !

Le Guinguet, qu'est ce que c'est ?

Le Guinguet est le nom du vin qui était récolté dans les vignes de la région.

Il s'agit d'une vieille expression pour désigner un petit vin sans prétention. Il tient son origine du verbe guigner qui signifie "pétiller", il servira lui-même de dérivé au nom des guinguettes.

L'organisation de cette manifestation fait partie du programme pour lequel vous nous avez élus, elle traduit notre volonté de rendre hommage au patrimoine de notre ville et de fédérer les juzziérois autour de l'identité de notre village dans l'optique de permettre aux jeunes générations de mieux cerner l'histoire locale et aux Aînés de renouer des liens avec le passé.



Suivez les préparatifs de la fête sur l'événement "Fête du Guinguet" de la page facebook de la ville

**Vous souhaitez en savoir davantage sur la ville de Juziers ?
Procurez-vous le livre publié par l'association JDH
et réalisé par ses membres.
L'ouvrage est disponible à la vente en mairie et
auprès de l'association.**

Juziers Dans l'Histoire
juziersdanslhistoire@bbox.fr

JUZIERS FAIT SON CINÉMA



De juillet à septembre, le cinéma s'invite à Juziers et à la belle étoile. Trois séances auront lieu dans le jardin de la Maison Pour Tous, à partir de 21h30 :

- Vendredi 23 juillet
- Vendredi 27 août
- Vendredi 10 septembre programmation en cours

En partenariat avec l'association Contrechamp, la Ville de Juziers propose une programmation riche et variée permettant à chacun, petit ou grand, de découvrir ou redécouvrir

des films classiques ou d'animation de qualité. Chacun pourra s'y rendre gratuitement avec chaises pliantes, transats et couverture pour les plus frileux !

DATES À RETENIR





FÊTE DE LA MUSIQUE SCÈNE OUVERTE

La Fête de la Musique est l'occasion pour de nombreux musiciens, formations ou artistes de se produire bénévolement sur le domaine public. La Ville de Juziers a encouragé à cette occasion les passionnés de musique à se produire en lançant un appel à candidatures.

Des musiciens amateurs de Juziers, Issou et Nézel ont répondu favorablement à l'appel à participation de la municipalité. Ils exprimeront leur talent le lundi 21 juin, Closerie Rose Bily.

A l'occasion du Solstice d'été, toute la France fêtera la musique ! Juziers ne fera pas exception à la règle et proposera pour sa première édition un programme varié :

Emmanuel - Chanteur, guitariste

Reprises de Sting, Bruce Springsteen, U2, Queen...

Thierry et Stéphane - Duo électro-acoustique

Reprises de Téléphone, Bob Dylan, Souchon, Pink Floyd, Brel, noir Désir, Higelin, Grégoire...

Save anti Hate - Céline au chant, Stéphane et Fred aux guitares

Reprises pop-rock

Thaïs - Chanteuse juziéroise de 8 ans



Peak floyd

Reprises de Pink Floyd



Emmanuel



Save anti Hate



Thaïs

Courrier d'un musicien- Emmanuel Plumet

" Je joue de la guitare et du micro, et n'aime rien moins que ce saut dans le vide que procure la rencontre de quelques artistes, qui ne se connaissent pas quelques secondes avant, et se rencontrent le temps d'une pièce musicale, d'une chanson, d'une mélodie, d'un rythme...

La musique est un langage universel et détient les clés des verrous de tant de tabous ! Et ce premier pas de danse, ce premier hochement de tête ou balancement des hanches : quel plaisir il apporte à qui s'y laisse aller !... J'aimerais participer à cette fête de la musique .Je ne sais pas encore au moment où je vous écris sous quelle forme.. mais quelle que ce soit la formule, elle doit rester ouverte...au danseur qui veut s'y mêler, à l'harmoniste ou l'accor-

déoniste qui passait par là, ouverte à la reprise à l'unisson du standard joué par la fanfare qui descend la rue à ce moment précis, ouverte...comme un tableau qui s'écouterait en fermant les yeux, comme une danse sculptant le vide, comme une poésie mimée. J'aime à penser que l'onde, le vent, la lumière s'accordent alors, saupoudrant leur offrande dans l'air, et que chacun puisse respirer à pleins poumons !"

LES RENDEZ VOUS DE L'ÉTÉ

En collaboration avec les associations, la Ville de Juziers proposera pendant la période estivale un espace convivial aux juziérois avec la mise en place de rendez-vous récurrents. Seront proposées des animations autour d'une buvette dans le jardin

de la Maison Pour Tous, de 15h à 18h aux dates suivantes :

- Samedi 10 juillet
- Samedi 24 juillet
- Samedi 7 août
- Samedi 21 août



ECOLE ÉLÉMENTAIRE DES SERGENTERIES

L'ÉTAT SUBVENTIONNE LES ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un appel à projets visant à cofinancer un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Cette démarche vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

Dans cet objectif, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

La municipalité a répondu favorablement à cet appel à projets afin que l'école élémentaire des Sergenteries

puisse être équipée de matériels informatiques innovants.

Par délibération en date du 8 avril 2021, le conseil municipal a décidé d'équiper l'école de deux classes numériques mobiles par l'acquisition de :

- 30 tablettes
- 2 armoires mobiles WIFI avec logiciel

Un Espace Numérique de Travail (ENT) sera également mis en place.

Le coût global du projet représente une dépense de 28 156€.

La ville de Juziers a sollicité une subvention de l'État d'un montant de 16 002€.

CARTE IMAGINE R

UNE AIDE DE LA VILLE POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

Utiliser les transports en commun franciliens a un coût.

Il faut déboursier **350€ par an** pour la carte Imagine R réservée aux collégiens et lycéens dans le département des Yvelines.

Consciente que la mobilité des jeunes représente un enjeu majeur pour l'accès aux études, à la culture, aux sports et aux loisirs, la municipalité étend l'aide au transport : désormais et à compter du 1^{er} septembre 2021, **une subvention de 55€ sera octroyée aux lycéens fréquentant les établissements de secteur.**

Pour rappel, les cartes de transport des collégiens sont prises en charge à hauteur de 40%.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

16 ENFANTS ET DES PROJETS PLEIN LA TÊTE !

Les membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) proposent et mettent en place des projets en faveur du civisme, de l'environnement ainsi que des événements fédérateurs de la jeunesse sur la commune.

Elections, réunions et projets : le CME a tout d'un grand !

Le CME s'est réuni en séance du conseil municipal le 27 mars par visioconférence et a engagé divers projets pour l'année 2021 :



● Achat d'essaims d'abeilles pour les deux ruches existantes

Depuis quelques années, les abeilles disparaissent par millions. Indispensables à la biodiversité et à la pollinisation des fleurs et des plantes, les abeilles ont besoin de trouver des lieux d'accueil. Le CME a décidé de les protéger.

● Mise en place d'une campagne de dessins pour les malades de la Covid-19 hospitalisés

En cette période de pandémie difficile à vivre pour tout le monde et qui rend le travail dans les hôpitaux très difficile, les dessins des enfants coloreront le quotidien des patients hospitalisés. Quelle belle initiative solidaire !



● Organisation d'une matinée de ramassage des déchets

Le CME a organisé une opération de ramassage des déchets à travers la ville. Les jeunes conseillers et les bénévoles ont constaté une diminution des quantités ramassées mais soulignent toutefois que trop de détritus jonchent encore les rues de la commune et notamment une très grande quantité de mégots dans le parc des écoles. Les jeunes élus appellent à la bienveillance de tous pour un Juziers plus propre.



● Organisation d'un après-midi karting

Cette manifestation a eu lieu le dimanche 13 juin, parking de la SNCF. Nos jeunes conseillers ont souhaité mettre un bon coup de pédales et c'est réussi !

Projets à venir votés par les conseillers

● Mise en place d'une journée de la courtoisie à l'école

Cette journée a pour but de mettre à l'honneur la politesse, le respect et les compliments. Il conviendra plus que jamais ce jour-là de tenir un langage respectueux vis-à-vis des camarades et des adultes en classe, à la récréation et au restaurant scolaire. En classe, les enfants s'efforceront de respecter la prise de parole de tout un chacun et veilleront à écouter l'autre.

● Instauration d'une journée sur le thème de la sécurité routière

La responsabilisation et la sécurité routière commence tôt. Les élus du CME souhaitent œuvrer pour la sécurité de leurs camarades sur la route.



11-17 ANS

JUILLET 2021 #EVENEMENTSENFOLIE #QUEDUKIFFE

Pour la session d'été, l'équipe d'animation a mis les petits plats dans les grands en vous concoctant un programme d'activités d'enfer !

De gros événements sont prévus, tels que le traditionnel tournoi de foot-savon, une journée au parc aventure land pour réaliser de l'accrobranche, des grands jeux (koh-lanta et pyramide), une journée au parc Saint-Paul, un barbecue, des soirées à thème etc....

De nombreuses interventions auront lieu dans le jardin de la MPT, telles que **des structures gonflables pour jeux d'eau**, un tournoi de bubble foot et un mur "rocher" d'escalade de 8 mètres de haut.

Les places sont limitées à 20 jeunes en raison de la crise sanitaire.

Foncez donc vous inscrire en mairie !

Romain IBBA
01 34 75 28 75
07 70 09 86 77
coordinateur@juziers.org





TERRY OZANNE

PORTE-DRAPEAU

Perpétuer le devoir de mémoire

La jeunesse prend la relève !

Terry Ozanne, 21 ans, est porte-drapeau de la FNACA depuis 2019. Présent à chaque manifestation patriotique, il porte le drapeau avec dignité et constance pour rendre hommage au nom de la Nation française aux combattants et disparus morts pour la France. Il a remplacé M. Pierre Gunti, porte-drapeau de la FNACA pendant 42 ans. La municipalité salue son engagement de longue haleine au sein du comité de Gargenville-Juziers depuis 1978.

Terry Ozanne est un enfant du cru, il a grandi à Juziers entre ses grands-parents et parents tous agriculteurs entre le quartier d'Aumont et le chemin des Sotteries.

Arrière petit-fils d' Henri Ozanne, sapeur pompier, petit-fils de Robert Ozanne, figure locale, porte-drapeau des anciens combattants de Juziers et de la FNACA, sapeur-pompier, il a tiré les enseignements patriotiques de son encrage familial en s'investissant de manière passionnée dans la vie locale juziéroise. Passionné par l'histoire et plus particulièrement par la période contemporaine, il s'oriente après son baccalauréat vers des études d'histoire à l'université de Cergy Pontoise.

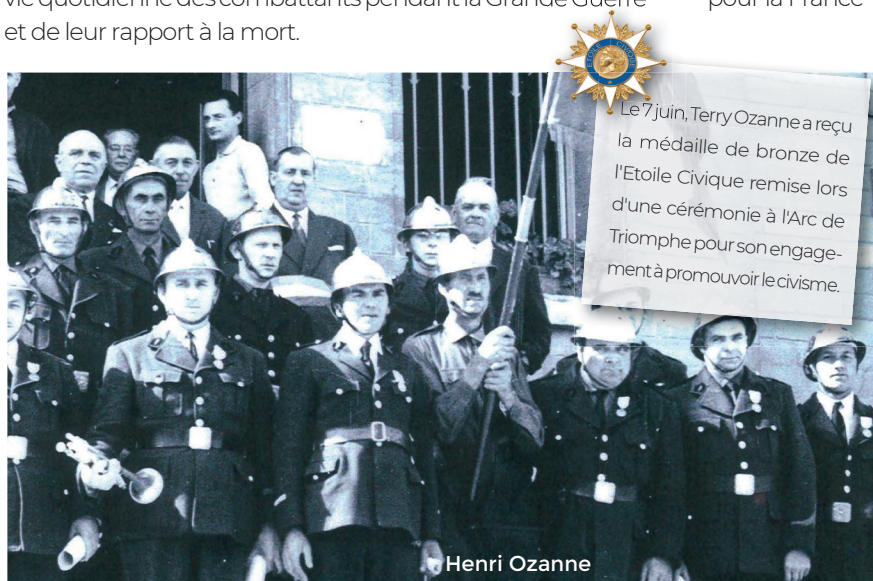
En première année de master Histoire, Civilisation et Patrimoine, il prépare un premier mémoire sur une analyse des testaments de poilus franciliens. Les textes qui, pour beaucoup, clarifient la succession de chacun ne se résument pas à cette question mais témoignent aussi de l'esprit de ces combattants conscients que la mort pouvait arriver d'un moment à l'autre. Terry analyse de manière détaillée ces petits bouts de papier, parfois déchirés et maculés de boue pour parler de la vie quotidienne des combattants pendant la Grande Guerre et de leur rapport à la mort.



Terry Ozanne

Il est également engagé dans l'association Juziers Dans l'Histoire. Il contribue aux recherches concernant l'histoire de Juziers et s'attèle, avec ses membres, à les diffuser à un large public au travers d'expositions organisées de manière ponctuelle. Il est membre actif de l'association d'Aubergenville "Les Aventuriers de l'Histoire" qui s'attache à reconstituer des spectacles historiques vivants en lien avec la Grande Guerre ou la seconde guerre mondiale : organisation de campements militaires, présence de véhicules militaires et civils, figurants, matériel de transmission, projections de vidéos d'époque.

Participer au devoir de mémoire est une préoccupation importante pour notre jeune Juziérois. Il est important pour Terry Ozanne d'agir pour que des événements tragiques, sanglants, douloureux ne se reproduisent pas. Les garder présents à l'esprit de tous contribue à les éviter tout en rendant hommage aux hommes et femmes qui ont combattu pour la France



Henri Ozanne



Robert Ozanne

ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES



Commémoration du 19 mars 1962

19 mars 2021

La commémoration du 19 mars 1962 au Monument aux Morts s'est déroulée dans un format restreint afin de respecter les mesures sanitaires. Le maire, l'élue en charge de la relation avec les armées, les représentants d'associations d'anciens combattants, le porte-drapeau de la FNACA ont déposé des gerbes pour honorer la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

8 mai 2021

La Ville de Juziers a commémoré la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et s'est mobilisée pour partager le devoir de mémoire des victimes civiles et militaires de la deuxième guerre mondiale. Les élus et représentants d'associations d'anciens combattants se sont réunis au Monument aux Morts pour les traditionnels dépôts de gerbes et allocutions protocolaires.



Vaccination

Grâce au partenariat de l'ARS et du réseau Odyssée, que nous remercions, 120 seniors ont bénéficié de deux injections pour lutter contre la propagation de la Covid-19. C'est une excellente nouvelle. Nos aînés sont désormais plus sereins et rassurés, un vrai soulagement pour eux.



Arrêt sur images



Révolution urbaine

30 avril 2021

Les élèves de CM2 de la classe d'Hélène Prats ont fabriqué des bombes à graines de fleurs. Compactées et séchées, elles ont été dispersées dans le terrain communal de l'entrée de ville, côté Gargenville pour végétaliser cet espace urbain. Les pluies du mois de mai et l'apparition du soleil devraient permettre aux graines de germer. Les enfants pourront rapidement constater l'impact positif de leur action sur l'écosystème.



Vitrine éphémère

Depuis le 22 mai

Les artisans juziérois, exposant dans la vitrine éphémère rue Janine Vins, organisent une permanence sur place chaque samedi de 10h à 12h. Vous aurez la possibilité de découvrir leurs créations de plus près et d'acheter directement sur place.



Bus de la création d'entreprise

21 mai 2021

Le bus de la création d'entreprise a fait étape à Juziers. L'événement a eu un franc succès. Merci à GPS&O pour cette initiative qui montre que la Communauté Urbaine sait être au plus proche de ses administrés.



STEPHANE VALLIER

Voyant Médium

01 34 74 89 65

*Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche*

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS

Paiement sécurisé
par carte bancaire



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

ANTENNE SERVICE

J. GESLAN

Antenne télévision

Alarme intrusion

Vidéo protection

Interphonie

Automatisme

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

16 Route des Crêtes
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret: 305 305 302 00039



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Sécurité routière et dépenses pharaoniques ?

Comme vous avez pu le constater, la priorité pour sortir de la rue du Pont a été supprimée et remplacée par un stop. Le nouveau panneau a été implanté après la piste cyclable, sans aucune nouvelle signalisation pour les cyclistes.

Au-delà du fait que nous ayons été informés de ce changement, que quelques jours avant sa mise en place, nous nous questionnons sur les raisons d'un tel empressement. Une analyse d'accidentologie a-t-elle été menée ? De plus, cette décision va à l'en-

contre du code de la route : "La priorité à droite est l'une des règles de base du code de la route (R415-5)". Si les décideurs respectent leur logique, il faudrait à présent supprimer la priorité sur les rues des Clos Collet, de l'église et du square Baroque.

Autre sujet, lors du budget la majorité a présenté un projet pour septembre de "Fête des vendanges" à hauteur de 40 000 €. Cette somme nous semble démesurée dans le contexte actuel de pandémie, d'autant plus si l'on souhaite impliquer

les associations juzziéroises. Le temps de la grandiloquence est révolu et ne représente pas l'âme de notre commune.

Nous terminerons cette tribune en souhaitant à chacun d'entre vous, un été ensoleillé propice à des balades, des moments de farnienté, et de bonnes vacances à ceux qui auront la chance de s'évader un peu.

**Alternative Juziers,
Groupe municipal d'opposition.
contact@alternativejuziers.fr**



SUPER U

233 avenue de Paris
J U Z I E R S

Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30**



Agenda des manifestations

JUIN

Vendredi 18

Commémoration du 18 juin

18h - Monument aux Morts
Municipalité

Dimanche 20

Elections régionales et départementales

8h - 20h - 1^{er} tour

Rendez-vous estival

Jardin de la Maison Pour Tous
9h30 - 17h30 - Entrée libre
Synapse

Lundi 21

Fête de la musique

18h - 22h - Closerie Rose Bily
Municipalité

Jeudi 24

Conseil municipal

20h30 - Grande salle de la MPT
Municipalité

Du sam 26 au sam 3 juillet

Voyage seniors

Municipalité

Dimanche 27

Elections régionales et départementales

8h - 20h - 2^e tour

JUILLET

Vendredi 2

Cocktail juziérois

19h - Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité

Dimanche 4

Concours de chapeaux

10h - 18h - Entrée libre
Jardin de la Maison Pour Tous
Synapse

Samedi 10

Les Rendez-vous de l'été

15h - 18h - Entrée libre
Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité

Dimanche 11

Concours de pétanque

14h - terrain des fêtes
Inscriptions sur place
AFJ

Mardi 13

Feu d'artifice

22h30 - Berges de Seine
Municipalité - AFJ

Vendredi 23

Séance cinéma en plein air "Le sens de la fête"

21h30 - Gratuit
Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité

Samedi 24

Les Rendez-vous de l'été

Jardin de la Maison Pour Tous
15h - 18h - Entrée libre
Municipalité

AOÛT

Samedi 7

Les Rendez-vous de l'été

Jardin de la Maison Pour Tous
15h - 18h - Entrée libre
Municipalité

Samedi 21

Les Rendez-vous de l'été

Jardin de la Maison Pour Tous
15h - 18h
Municipalité

Vendredi 27

Séance cinéma en plein air "Le Grand bain"

21h30 - Gratuit
Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité

SEPTEMBRE

Samedi 4

Forum de la rentrée juziéroise

Jardin de la Maison Pour Tous
15h - 18h - Entrée libre
Municipalité

Vendredi 10

Séance cinéma en plein air

En cours de programmation
21h30 - Gratuit
Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité

Samedi 18

Kermesse des écoles

Ecole des Sergenteries
Ecole en Fête

Jeudi 23

Conseil municipal

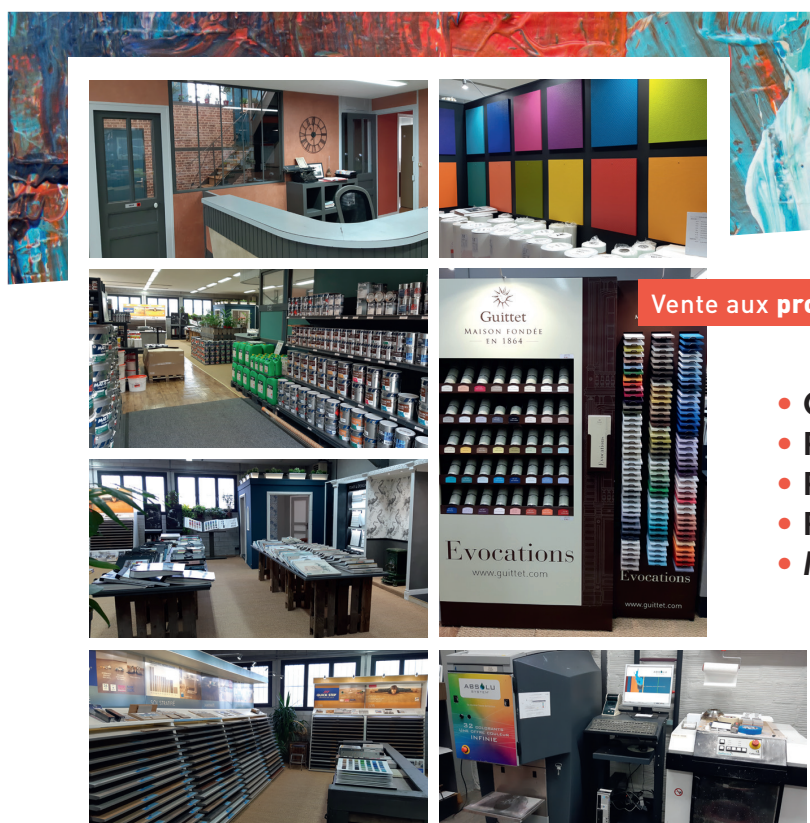
20h30 - Salle du conseil municipal

Samedi 25

Fête du Guinguet

11h - 23h
Place de la Gare, rue de l'Hôtel de
Ville, Closerie Rose Bily
Municipalité

Les programmes sont prévisionnels
et donc susceptibles de modifica-
tion. N'hésitez pas à consulter les
sites internet et réseaux sociaux
des organisateurs.



GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine
☎ Tél. : 01 30 95 61 67
🕒 Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



Agence du Golf



Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location

Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**





Pour accompagner notre évolution, Mac pizza devient UTOPIC (rien ne change sauf le nom...)
Encore merci pour votre confiance et votre fidélité. Nous nous engageons à travailler
chaque jour pour encore plus de qualité, de produits frais d'origine reconnue et améliorer notre service.

OUVERT 7/7
de 11h30 à 14h
et de 18h30 à 22h30
Vendredi & samedi
de 18h30 à 23h



LES TRAVAUX SONT TERMINÉS !
VENEZ DÉCOUVRIR
VOTRE NOUVEAU
RESTAURANT
ET DÉJEUNER SUR PLACE
DIFFUSION DES MATCHS

SUR PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON DEUX NUMÉROS
À VOTRE SERVICE POUR MIEUX VOUS SERVIR
UNE SEULE ADRESSE : 78, avenue de paris - JUZIERS

01 34 92 92 43 **01 30 04 04 14**

Zone de livraison : Juziers - Issou - Mézy - Hardricourt - Meulan - Oinville
Brueil-en-Vexin - Gargenville - Porcheville

  **UTOPICJUZIERS**



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr

